



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
démocratique du Congo

ECHOS *de la* MONUSCO



Le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins Filho



La Police de la MONUSCO primée à New York

Dans la perspective du renouvellement du mandat de la MONUSCO



✍ Par Charles Antoine Bambara*

Le 9 octobre dernier, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a présenté son rapport trimestriel sur la situation en République démocratique du Congo (RDC), devant le Conseil de sécurité des Nations Unies. Une séance à laquelle Madame Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, a pris part en vidéo conférence depuis Londres où elle participait à une rencontre de haut niveau. A cette occasion, madame Zerrougui s'est notamment félicitée des nouvelles dynamiques positives en RDC à la suite de la transition pacifique du pouvoir en début d'année.

Examinant le Rapport, le Conseil de sécurité a souligné que la stabilité politique et la sécurité ainsi que la présence accrue de l'État dans les zones de conflit étaient « essentielles à la consolidation de la transition politique en cours et à une paix durable en RDC ». Le Conseil a notamment appelé le nouveau gouvernement de la RDC à mettre les besoins du peuple congolais avant tout.

Il est important de noter que ces discussions ont lieu à quelques mois du renouvellement du Mandat de la MONUSCO. Pour rappel, le mandat actuel de la Mission prend fin le 31 décembre prochain.

La vie de la Mission est marquée, également ces dernières semaines, par le départ du Commandant de la Force de la MONUSCO. Le général de corps d'armée brésilien, Elias Rodriguez Martins Filho, a quitté la RDC le 28 octobre dernier, après près de 18 mois passés à la tête de la Force de la MONUSCO. Dans cette édition, il revient sur les défis et les succès qui ont marqué son mandat.

Dans la même veine, soulignons l'arrivée du nouveau commandant adjoint de la Force, le général de division Thierry Lion. Au cours de ce mois d'octobre, le Secrétaire général de l'ONU, a également confirmé M. David McLachlan-Karr, de l'Australie, comme Représentant spécial adjoint à la MONUSCO, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire.

Tout au long de ce nouveau numéro de notre magazine, nous vous invitons à revivre avec nous les diverses manifestations qui ont marqué la célébration de la Journée des Nations Unies, le 24 octobre dernier.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture

*Directeur de la Division de la Communication stratégique et de l'Information publique de la MONUSCO

SOMMAIRE

- 3 **Le Prix de la Policière des Nations Unies de l'année 2019 décerné à la Sénégalaise Seynabou Diouf**
- 4 **David McLachlan-Karr confirmé dans ses fonctions de Représentant spécial adjoint à la MONUSCO**
- 5 **L'ONU appelle le nouveau gouvernement de la RDC à faire des besoins du peuple congolais une priorité**
- 6 **"L'essentiel du mandat de la MONUSCO consiste à protéger les populations civiles"**
- 7 **RDC : hausse de 10% des cas de violation des droits humains en septembre**
- 8 **La MONUSCO met en place plusieurs projets d'appui à la réinsertion socioéconomique des ex-combattants**
- 9 **La journée des Nations Unies célébrée avec des jeunes en RDC**
- 11 **Nouvelles en Bref**

Les commentaires et avis émis dans ce magazine par des personnes étrangères à la MONUSCO n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de la DCSIP
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité Multimedia & P.C.
Nana Rosine Ngangoue

Rédacteur en Chef
Leonard Mulamba

Graphiste Designer
Jésus Nzambi Sublime

Photographes
Myriam Asmani, Michael Ali, MPIO

Contributeurs

Tom Tshibangu, Yulu Kabamba, Joseph Tshimanga, Marc Maro Fimbo, Jean-Tobie Okala, Marcelline Adjou Comlan, Sy Koumbo

Le Prix de la Policière des Nations Unies de l'année 2019 décerné à la Sénégalaise Seynabou Diouf

La Sénégalaise Seynabou Diouf est la lauréate 2019 du Prix de la policière des Nations Unies, a annoncé l'ONU vendredi 1er novembre. Commandante au sein de la Police nationale du Sénégal, Seynabou Diouf a été récompensée pour son service au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

✉ Par ONU Info

Au sein de la MONUSCO, la Commandante Diouf dirige actuellement un groupe de travail pour aider à prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels à Goma, dans le Nord Kivu. La policière sénégalaise est également responsable du Réseau des femmes de la police de la MONUSCO qui relie des policières dans des activités de formation, d'accompagnement et de développement professionnels et d'appui mutuel.



La Commandante Seynabou Diouf en pleine séance de sensibilisation

Le Prix de la policière de l'ONU a été créé en 2011 pour honorer la contribution exceptionnelle des femmes officiers de police aux opérations de paix des Nations Unies ainsi qu'à l'autonomisation des femmes.

Le comité de sélection a récompensé la Commandante Diouf pour son service exemplaire, qui a eu un impact direct et positif au sein de la population locale et de la Police nationale congolaise.

« Par son travail en appui aux survivants de violences sexuelles au sein du Réseau des femmes de la police de la MONUSCO et ses initiatives visant à renforcer la police de proximité dans la Police nationale congolaise, la Commandante

Diouf incarne l'esprit de cette récompense ainsi que les valeurs de l'Organisation », a déclaré le Commissaire Luis Carrilho, Conseiller de police des Nations Unies, dans un communiqué de presse. « Elle est un exemple pour nous tous », a-t-il ajouté.

Seynabou Diouf, qui a plus de 33 années d'expérience au sein de la Police nationale sénégalaise, s'est dit très honorée de recevoir cette distinction. « Cela compte beaucoup pour moi. La prévention de l'exploitation et des abus sexuels est une priorité pour moi, pour mon équipe et pour la MONUSCO. Nous sommes récompensés de nos efforts », a-t-elle déclaré.

Elle a indiqué qu'aucune allégation n'a été rapportée à l'encontre de la police de la MONUSCO cette année. « Mais nous pouvons toujours faire davantage - une seule allégation est une de trop », a dit la Commandante Diouf.

« Nous devons continuer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que ce chiffre reste à zéro et que les victimes d'abus reçoivent toute l'assistance nécessaire », a-t-elle souligné.

Le Prix 2019 de la policière de l'ONU a été remis à Seynabou Diouf lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 5 novembre 2019, au siège des Nations Unies, à New York, à l'occasion de la 14e édition de la semaine de la police de l'ONU. Semaine réunissant des officiers et experts de police de 14 missions de maintien de la paix, de missions politiques spéciales et de bureaux régionaux qui abordent les questions de performance, de renforcement de la conduite et de la discipline et de la pérennisation de la paix à travers la promotion des droits de l'homme.

Plus de 10 000 policiers de l'ONU sont déployés dans des opérations de paix de par le monde pour aider à renforcer la paix et la sécurité en appuyant les Etats membres dans des situations de conflit, d'après-conflit et de crise.

Les Nations Unies visent à déployer 30% de femmes parmi les officiers de police et 20% parmi les unités de police constituées d'ici à 2028. Plus de 1.400 policières servent actuellement dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU. La Commandante Diouf a été sélectionnée parmi 30 candidates de huit missions. ■

David McLachlan-Karr confirmé dans ses fonctions de Représentant spécial adjoint à la MONUSCO

Par Tom Tshibangu/MONUSCO



M. David MacLachlan-Karr (droite) échangeant une poignée de main avec le Gouverneur du Sud Kivu, M. Théo Ngwabidje

Au cours de ce mois d'octobre, le Secrétaire général des Nations Unies a confirmé M. David McLachlan-Karr, de l'Australie, en tant que son Représentant spécial adjoint à la MONUSCO. Une fonction, que comme ses prédécesseurs, il cumulera avec celles de Coordonnateur résident des Nations Unies et Coordonnateur des opérations humanitaires en République démocratique du Congo.

David McLachlan-Karr était Représentant spécial adjoint par intérim à la MONUSCO depuis juin dernier.

David McLachlan-Karr a commencé sa carrière dans la diplomatie de son pays, l'Australie, avant de rejoindre l'ONU en 1993. Il a participé à de nombreuses missions d'urgence sur le terrain, notamment en Somalie, dans le Caucase, au Kosovo, au Darfour, au Timor-Leste et en Irak. De 2004 à 2016, il a été Coordonnateur résident des Nations Unies et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Venezuela, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Sierra Leone et en Jordanie. ■

Au cours de ce même mois d'octobre, signalons également l'arrivée du nouveau commandant adjoint de la Force de la MONUSCO, le général de division Thierry Lion, un Français qui succède au général de division Bernard Commins. Le général Lion occupait auparavant le poste de représentant militaire en chef au sein de la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies. ■



Le général Thierry Jacques Lion lors de sa première visite de travail à Beni

Après le rapport fait par le Chef de la MONUSCO,

L'ONU appelle le nouveau gouvernement de la RDC à faire des besoins du peuple congolais une priorité

Dans une déclaration à la presse publiée mardi 15 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a encouragé le nouveau gouvernement de coalition de la République démocratique du Congo (RDC) à faire passer les besoins de la population avant tout intérêt partisan et a rappelé qu'une présence accrue de l'Etat dans les zones de conflit était essentielle à une paix durable.

Par Tom Tshibangu & Yulu Kabamba / MONUSCO

Devant le Conseil de sécurité réuni le 9 octobre, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Leila Zerrougui, avait fait le point de la situation politique et humanitaire, la sécurité et les droits de la personne dans ce pays. Elle s'est notamment félicitée des nouvelles dynamiques positives en RDC à la suite de la transition pacifique du pouvoir en début d'année.

Dans leur déclaration, les membres du Conseil ont réaffirmé qu'il importait de réaliser les engagements pris par le Président Félix Tshisekedi en faveur de la recherche de l'unité nationale, du renforcement de l'Etat de droit et du respect de la liberté d'opinion et d'expression, de la lutte contre la corruption, ainsi que de l'inclusion politique et de la consolidation de la paix.

Ils ont noté que la stabilité politique et la sécurité ainsi que la présence accrue de l'Etat dans les zones de conflit étaient « essentielles à la consolidation de la transition politique en cours et à une paix durable en RDC ».

C'est ainsi qu'ils ont accueilli favorablement la volonté du gouvernement de réformer les forces de défense et de sécurité congolaises afin d'en renforcer le professionnalisme et l'intégrité. Ils encouragent aussi le gouvernement à poursuivre une approche flexible pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants dans la vie civile en leur proposant des alternatives et opportunités économiques durables.

Tout en saluant les initiatives en cours, les membres du Conseil de sécurité rappellent



A gauche, l'ambassadeur sud-africain à l'ONU, Jerry Matthews Matjila, président du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre

l'importance pour la RDC et ses voisins de travailler ensemble afin de lutter contre l'insécurité dans l'est du pays. Persuadés que le développement économique durable de la région sera un élément moteur pour la paix régionale et pour traiter les causes profondes du conflit, ils préconisent une approche intégrée prenant en compte la coopération et l'intégration économiques.

Au chapitre de la sécurité, le Conseil de sécurité fait part de sa préoccupation face à la détérioration de la situation dans le Nord-Kivu et à la persistance de l'insécurité dans les provinces du Sud-Kivu et de l'Ituri. D'une part, le Conseil condamne une nouvelle fois les groupes armés et leur demande de cesser tout acte de violence, d'abus et de violations des droits de la personne et droit humanitaire international. D'autre part, il appelle les FARDC et la MONUSCO à mieux

travailler ensemble afin de neutraliser les groupes armés.

Le Conseil a également évoqué la situation humanitaire actuelle avec notamment la menace que représentent les épidémies d'Ebola, de rougeole et de choléra, et a appelé les donateurs et les partenaires à continuer de fournir l'appui nécessaire pour combler au plus vite le déficit de financement de l'action humanitaire.

Concernant la MONUSCO, les membres du Conseil restent convaincus que la Mission a un rôle déterminant à jouer afin de relever les défis sécuritaires et humanitaires auxquels fait face la RDC. C'est dans ce cadre qu'ils attendent que leur soit remis prochainement le rapport de l'examen stratégique indépendant de la MONUSCO avant de mener des discussions sur le renouvellement du mandat de la Mission. ■



Le général Rodrigues Martins au volant de sa voiture est, selon la tradition, tiré par ses troupes vers la sortie du QG pour marquer son départ de la Mission

Avant de quitter la RDC, le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins Filho, Commandant de la Force de la MONUSCO déclare :

« L'essentiel du mandat de la MONUSCO consiste à protéger les populations civiles »

Nommé le 13 avril 2018 par le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres à la tête du commandement de la Force de la MONUSCO, le Lieutenant-Général Elias Rodrigues Martins Filho a quitté la République démocratique du Congo (RDC) à la fin du mois d'octobre dernier. Se confiant au service de Communication de la Mission, il a partagé sa vision sur les activités que mène la Force, les résultats engrangés dans le cadre de la mission et les défis auxquels la Force est confrontée à l'Est du pays.

Interrogé sur le rôle joué par les réalisations de la Force en matière de Protection des civils, le général déclare : « La Force a travaillé de concert avec les autres composantes de la Mission afin de s'assurer que toute l'expertise nécessaire est réunie avant de planifier ou de déployer nos troupes. Il s'agit là d'une approche globale qui veut que nous partagions la même vision pour nous assurer que le mandat de la mission a été rempli, que les éléments de la Force sont dans un état d'esprit approprié ». Et d'ajouter : « Nos soldats de la paix se sont déployés dans les régions les plus reculées du pays le plus rapidement possible pour prévenir des attaques ; ils sont également présents dans des points chauds des zones où les groupes armés sont très actifs et où l'intensité de leurs actions a posé de nombreuses menaces aux populations civiles ».

Le général reconnaît qu'il y a beaucoup de défis dans cette mission, mais souligne que ce dont la MONUSCO a besoin, c'est l'appui total du pays hôte, la République démocratique du Congo.

« Il incombe au pays hôte la responsabilité régalienne de protéger les civils. C'est en travaillant ensemble que nous serons plus efficaces et nous ferons davantage », a-t-il déclaré.

Au titre des réalisations, le Général cite l'appui apporté au processus électoral en RDC. « Lorsque je suis arrivé dans cette mission, la tâche principale dans notre mandat était d'appuyer les élections et, comme vous pouvez le constater, ces élections se sont déroulées de manière apaisée à travers le pays », note-t-il.

Une autre réalisation de taille, affirme le Général, est le nombre de capitulations et ou redditions que la MONUSCO a enregistré depuis décembre dernier. « Le nombre de redditions est un indicateur fort de la réussite de la Mission à neutraliser certains groupes armés. Bien sûr, nous avons encore des menaces ou des groupes armés toujours très actifs, mais nous travaillons avec nos partenaires, les FARDC et la PNC, pour prévenir ces menaces et les attaques contre des populations civiles ». ■

RDC : hausse de 10% des cas de violation des droits humains en septembre

En septembre 2019, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) a documenté 502 violations des droits de l'homme sur tout le territoire de la RDC, soit une hausse de 10% par rapport au mois d'août où il avait enregistré 457 violations.

Par Tom Tshibangu/MONUSCO



M. Abdoul Aziz Thioye, directeur du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme

Dans son rapport bimensuel publié le 30 octobre, le BCNUDH note que cette augmentation reflète une hausse significative du nombre d'atteintes attribuables aux groupes armés, en particulier Nyatura et divers autres groupes Mai-Mai actifs dans la province du Nord-Kivu.

Sur l'ensemble du territoire, les agents de l'Etat sont responsables de 49% des violations documentées, dont les exécutions extrajudiciaires d'au moins 29 personnes, dont six femmes et trois enfants. Tandis que 51% de violations ont été commises par des combattants de groupes armés, dont les exécutions sommaires d'au moins 48 personnes, dont six femmes et un enfant.

Selon le rapport, « près de 95% des violations documentées en septembre ont été commises dans les provinces touchées par le conflit (437 violations), entraînant la mort d'au moins 71 civils,

dont 11 femmes. Contrairement au mois précédent, les groupes armés ont commis plus de violations (54%) que les agents de l'Etat (46%) dans ces provinces.

Parmi toutes les parties au conflit, les principaux auteurs sont les militaires des Forces armées de la RDC (FARDC) (22%), tandis que les combattants de divers groupes Mai-Mai ont commis la majorité des atteintes documentées (28%). La province du Nord-Kivu demeure la plus touchée avec 252 violations, soit près de 53% des violations commises dans les provinces en conflit, suivie notamment du Kasai (66 violations), du Sud-Kivu (56 violations) et du Tanganyika (41 violations).

En septembre, 34 femmes ont été victimes de violences sexuelles liées aux conflits, une augmentation par rapport au mois précédent (27 victimes).

Dans les provinces non affectées par les conflits, 26 violations des droits de l'homme (5% du total) ont été documentées, toutes commises par des agents de l'Etat. Les militaires des FARDC en sont les principaux responsables (46% des violations), suivis des agents de la Police nationale congolaise (PNC) (35% des violations). La majorité des violations commises dans ces provinces a été enregistrée dans le Haut-Katanga (12 violations) et à Kinshasa (sept violations) ainsi que dans le Lualaba et la Tshopo (cinq violations chacune). En septembre, le BCNUDH a documenté 61 violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales en lien avec l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire, un chiffre proche des 59 violations enregistrées au mois d'août. Dans un retournement de tendance, les principaux auteurs présumés de ces violations sont des combattants de groupes armés (17 violations), suivis des militaires des FARDC et des agents de la PNC (16 violations respectivement). Les violations les plus rapportées en septembre sont des violations du droit à la vie, du droit à l'intégrité physique et du droit à la liberté d'opinion et d'expression (13 violations chacun). Selon le rapport, le nombre de victimes a légèrement diminué par rapport au mois précédent, avec 123 victimes en septembre contre 131 en août, des membres de la société civile ayant été les plus ciblés (73 victimes).

En septembre 2019, grâce à l'appui apporté par le BCNUDH aux juridictions militaires et civiles, au moins 25 militaires des FARDC, trois agents de la PNC et 18 combattants de groupes armés ont été condamnés pour des violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la RDC.

Par ailleurs, le BCNUDH indique avoir traité sur l'ensemble du territoire de la RDC 10 cas de menaces et violations des droits de l'homme à l'encontre de 66 personnes dont six femmes, parmi lesquelles 57 défenseurs des droits de l'homme, deux journalistes et une victime. ■

Beni

La MONUSCO met en place plusieurs projets d'appui à la réinsertion socioéconomique des ex-combattants



Grâce à l'aide à la réinsertion, Mme Kavira Muhimba opère sa propre cabine de recharge de batterie de téléphone à Oicha

Dans le cadre de sa stratégie de réduction de la violence communautaire (CVR), la MONUSCO, à travers sa section chargée de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation (DD3R) des ex-combattants, a récemment organisé à la mairie de Beni, une cérémonie marquant la clôture officielle d'un projet permettant aux ex-combattants et jeunes à risque d'accéder à différentes activités génératrices de revenus.

Par Sy Koumbo S. Gali / MONUSCO

Ce projet profite directement à 68 ex-combattants et personnes à risque, dont 22 femmes, mais son but principal est de contribuer à la consolidation de la paix et à la stabilisation de la zone de Beni qui comprend la ville de Beni et le chef-lieu du territoire, Oicha.

Les 68 bénéficiaires directs ont reçu une formation professionnelle en menuiserie, coupe-couture, coiffure, entre autres, dispensée par Multi Actions d'Assistance aux Marginalisés et Sinistrés (MAAMS), une ONG locale, partenaire de la MONUSCO.

Grâce aux compétences ainsi acquises, ils font aujourd'hui leur entrée dans la vie active. A l'aide de kits de réinsertion donnés par

la MONUSCO, certains ont déjà pu monter leurs propres business. Par exemple, Katembo Bagheni, ex-combattant, 22 ans, a ouvert, au centre-ville de Beni, deux ateliers de menuiserie « *qui marchent bien* », dit-il. Kavira Muhimba, qui se targue, elle aussi, d'avoir lancé une cabine de recharge de batterie de téléphone à Oicha, affirme : « *L'évolue petit à petit et j'arrive à vivre de ça* ». D'autres se sont constitués en association et ont pu mettre sur pied trois ateliers de menuiserie qui sont aussi opérationnels, alors qu'un autre s'est engagé dans le transport, devenant ainsi propriétaire de sa maison au quartier Mabolio à Beni, confie-t-il.

C'est depuis 2017 que la MONUSCO a adopté le DDR deuxième génération, avec cette nouvelle stratégie baptisée Réduction des Violences Communautaires, laquelle vise à réduire les niveaux élevés de violence dans les communautés et à atteindre un objectif de sécurité et de stabilité dans les zones à problèmes. Ainsi, grâce aux moyens mis en place, plusieurs projets sont initiés, ensemble avec les communautés, soit pour résoudre les conflits qui minent leur vie sociale, soit pour mettre en place des activités génératrices de revenus afin d'empêcher que les ex-combattants ne reprennent le chemin de la brousse ou que les membres les plus vulnérables de la communauté ne soient attirés par les groupes armés.

Dans le territoire de Beni, ces deux dernières années, 7 projets CVR ont été mis en œuvre : 5 à Beni, un à Lubero et un à Butembo, pour un montant total de près de 600.000 dollars américains. Ces projets couvrent des aspects divers : éclairage des endroits en proie à l'insécurité, ou encore la réinsertion des ex-combattants à travers la réhabilitation des routes ou des activités génératrices de revenus (le cas de ces jeunes de Beni). Au moins 346 ex-combattants et personnes vulnérables ont pu bénéficier directement de ces projets qui comptent au moins 8460 bénéficiaires indirects. ■



Un autre bénéficiaire du projet d'appui à la réinsertion s'est lancé dans le transport



À Kinshasa, les représentants de la MONUSCO et des agences de l'ONU expliquent leurs missions respectives aux étudiants de l'Université Catholique du Congo.

La journée des Nations Unies célébrée avec des jeunes en RDC

La famille des Nations Unies en République démocratique du Congo a célébré, le 24 octobre 2019, la Journée des Nations Unies qui marque l'anniversaire de l'entrée en vigueur en 1945 de la Charte des Nations Unies. À Kinshasa comme à Goma, Beni, Bunia ou encore à Kalemie, des activités ont été organisées à cette occasion pour mieux faire connaître et comprendre aux jeunes « ce que l'ONU fait au Congo, sur le plan de la paix, de la stabilité, du développement et de l'engagement social et humanitaire ».

✂ Par PIO Kinshasa & Secteurs/MONUSCO

A **Kinshasa**, la MONUSCO et sept agences des Nations Unies, ont échangé avec plus de 500 étudiants et étudiantes de l'Université Catholique du Congo (UCC), sur divers aspects de leurs missions et l'impact de leur travail à travers le pays.

L'occasion pour la MONUSCO de rappeler les priorités pour son mandat selon la résolution 2463 du Conseil de sécurité de l'ONU, à savoir contribuer à la protection des civils et appuyer la stabilisation et le renforcement des institutions de l'Etat en RDC ainsi que les principales réformes de la gouvernance et de la sécurité.

Les questions liées à la protection, à la prévention et à la promotion des droits de l'homme ont dominé le contenu des discours et interventions des représentants des Nations Unies, ainsi que le débat général que ces questions ont suscité.

Un échange interactif similaire a également eu lieu à l'Université de Kinshasa, entre la communauté étudiante et les agences de l'ONU.

A noter enfin que l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS et l'ONUSIDA ont

mené une action de sensibilisation auprès des femmes enceintes et des mères dans la zone de santé de la N'Sele. Cette sensibilisation a porté sur la santé prénatale, la planification familiale, la prévention de la malnutrition, la vaccination des moins de cinq ans, la détection de maladies non transmissibles comme le diabète et la tension.

À **Goma**, célébrée avec des élèves, la Journée a été marquée par des expositions sur les activités des agences spécialisées du système des Nations Unies et des sections substantives de la MONUSCO. L'occasion pour les autorités invitées de rendre un grand hommage à l'ensemble du système onusien pour son implication dans la recherche permanente de la paix, la sécurité et la prospérité en RDC. « *Chaque jour, les casques bleus interviennent pour protéger les populations civiles menacées par des groupes armés. Chaque jour, des travailleurs humanitaires apportent de l'assistance aux personnes dans le besoin dans des conditions souvent difficiles. L'ONU œuvre également à la promotion des*



A Goma, des chants et danses de la part des élèves ont animé la cérémonie

droits de l'homme, à la démocratisation, à la diminution de la pauvreté et à la diplomatie préventive. Toutes ces actions contribuent à la construction d'une Paix durable et à l'établissement de rapports plus justes et équitables sur la planète », a souligné, dans son discours, François Grignon, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC chargé de la Protection et des Opérations.

A Beni, deux allocutions ont ponctué la cérémonie qui s'est tenue à l'esplanade de la Mairie de Beni, devant un public venu très nombreux. D'abord l'allocution du Maire de la Ville ad intérim qui a remercié d'une part les casques bleus pour le travail qu'ils font, aux côtés des FARDC, pour venir à bout des ADF, et d'autre part la communauté internationale pour son appui multiforme dans la bataille pour « l'éradication de la maladie à virus Ebola ». Son souhait a été que « Les chars de combats puissent céder la place aux tracteurs agricoles... ».

Puis celle du Chef de bureau de la MONUSCO qui a déclaré que l'ONU est « à vos côtés, aux côtés du gouvernement, pour tenter de ramener la paix dans ce beau et grand pays. Et c'est dans ce cadre aussi que toute la communauté internationale est depuis plus d'une année maintenant au chevet de la

RDC pour tenter de mettre fin à cette terrible maladie, la Maladie à Virus Ebola ».

A Bunia, en Ituri, quelque 150 élèves du complexe scolaire Jean-Marie de La Mennais ont été sensibilisés à la paix, les dividendes de la paix, les conséquences de l'absence de la paix et la résolution pacifique des conflits. En



A Kalemie, partage de gâteau d'anniversaire pour les 74 ans d'existence de l'ONU

marge de cette journée, le gouverneur de l'Ituri a affirmé que les Nations Unies apportent une dose de confiance de par leur présence dans cette province pour soulager les souffrances

de la population.

A Kalemie, une journée — Portes Ouvertes - sous le signe de « One UN in Tanganyika » a été organisée à l'Université de Kalemie. Objectif : informer un large public, notamment la jeunesse, sur le travail de la MONUSCO et des 12 agences de l'ONU œuvrant dans le Tanganyika.

A cette occasion, le chef de bureau de la MONUSCO a exhorté les jeunes à plus de responsabilité et de solidarité, en particulier dans la résolution du conflit communautaire Twa et Bantous. Il a fait observer que les groupes armés sont largement constitués de jeunes.

« Il est temps que les jeunes du Tanganyika se prennent en charge; les Nations Unies ne peuvent pas tout faire à notre place », a dit, pour sa part, le Porte-parole de l'Assemblée provinciale.

Le Ministre provincial du plan a, lui, exprimé au Système des Nations Unies, la

reconnaissance du Gouverneur du Tanganyika. « Je voudrais applaudir toutes les agences, chacune en ce qui la concerne, pour le travail abattu sur le terrain », a-t-il déclaré. ■



A Bunia, des élèves ont été sensibilisés à la paix, les conséquences de l'absence de la paix et la résolution pacifique des conflits

Nord-Kivu : Plus de 200.000 arbres plantés par des ex-combattants

Des centaines d'ex-combattants démobilisés ont mis en terre plus de 200 000 plantules d'arbres sur un espace de 140 hectares, dans le secteur de Kitshanga. Ce projet dénommé « *charbon de bois vert et sûr pour le développement local* », exécuté de février à septembre 2019 par le Fonds mondial pour la nature (WWF), a été financé par la MONUSCO/DDRRR à

hauteur de 100 000 USD. D'une durée de six mois, il visait à renforcer l'intégration socioéconomique de ces ex-combattants démobilisés et autres jeunes à risque. Ce projet a offert à WWF l'occasion d'occuper ces jeunes et les aider à échapper aux multiples tentations d'être de nouveau recrutés par les groupes armés dans cet environnement instable. ■

Sud-Kivu : La MONUSCO finance un centre d'apprentissage des métiers

Le bâtiment construit sur financement de la MONUSCO dans le cadre de la stratégie de Réduction des Violences Communautaires, pour un coût de 95 000 USD, a été remis officiellement le 14 octobre 2019 aux autorités urbaines et à la société civile à Mushimbakye, commune de Baraka dans le territoire de Fizi. Il servira de centre d'apprentissage des métiers pour les ex-combattants démobilisés et les personnes à

risque. Outre les matériels didactiques remis aux enseignants, la MONUSCO pris en charge le paiement des enseignants pour la formation d'une centaine d'apprenants dans quatre filières : la savonnerie, la menuiserie, la maçonnerie et la coupe et couture. Ces apprenants, formés par l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP), ont reçu chacun, selon sa filière, des kits de réinsertion. ■

Ituri : Le Gouverneur salue l'apport de la MONUSCO et ses partenaires dans la stabilisation de la province

Le Comité Technique conjoint du Projet « *PAMOJA KWA AMANI* » (Ensemble pour la Paix), qui regroupe le STAREC (Programme de Stabilisation et de Reconstruction des Zones sortant des conflits armés), l'ISSSS (Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation pour l'est de la RDC) et leurs partenaires de mise en œuvre, s'est réuni le 12 octobre pour évaluer ce projet à moins de trois mois de sa clôture qui interviendra le 31 décembre prochain. A cette occasion, Jean Bamanisa Saidi s'est dit reconnaissant de l'apport des Nations Unies pour la restauration de la paix dans le territoire de Djugu et la lutte contre la maladie à virus Ebola dans les territoires

d'Irumu et de Mambasa. Parmi les résultats obtenus, on peut citer la baisse des violations des droits humains. Rien que pour l'année 2018, on est passé de 62 incidents (exactions diverses, pillages, etc.) à 8 cas depuis le début de 2019. Pour ce qui est de la restauration de l'autorité de l'Etat, on note notamment la mise en place d'un Commissariat de Police à Mitego. Sans compter le relèvement communautaire dans les secteurs de la pêche, de l'élevage et agricole, avec plus de 2500 bénéficiaires dont 30% de femmes qui ont été accompagnés pour leur autonomisation socio-économique. ■

Goma : La MONUSCO propose des solutions pour désengorger la prison de Munzenze

L'Unité d'appui à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO propose des solutions pour désengorger la prison de Munzenze, principal pénitencier de Goma qui connaît actuellement une surpopulation carcérale ainsi que de mauvaises conditions sanitaires et hygiéniques. Elle préconise, entre autres, la relocalisation des détenus, déjà condamnés, dans d'autres structures carcérales du pays ayant encore de l'espace; le renforcement et l'amélioration des conditions de travail des

magistrats civils et militaires dans toutes les juridictions de la province afin d'accélérer le traitement de plusieurs dossiers judiciaires restés en souffrance depuis plus de six ans. Conçue pour accueillir 300 détenus à l'époque coloniale, la prison de Munzenze compte aujourd'hui environ 2 600 détenus. La plupart des détenus souffrent de paludisme, d'infections pulmonaires, des gastro-entérites, de la tuberculose, de la pneumonie et de bien d'autres infections. Un désengorgement de la prison s'impose. ■

Ituri : Au moins 15 attaques depuis fin septembre

La MONUSCO a dénombré pas moins de 15 attaques dont 5 contre les civils en Ituri depuis la fin du mois de septembre. Elles ciblent non seulement les FARDC, mais aussi les populations civiles. « *L'objectif de ces attaques était, soit de saisir des armes et des munitions, soit de se ravitailler en vivres, médicaments et autres denrées de tout genre par le pillage*

de boutiques. La Force de la MONUSCO, outre les déploiements entrant dans le cadre de la protection des civils, intensifie la coordination avec les FARDC en vue d'obtenir la reddition des combattants des groupes armés », a expliqué mercredi 9 octobre 2019, le lieutenant-colonel Claude Raoul Djehoungou, porte-parole militaire de la MONUSCO. ■

Journée Internationale des Nations Unies 2019

